N° 89-599-MIF au catalogue — N° 001
ISSN: 1712-3062
ISBN: 0-662-77963-0

Document de recherche

Série de documents de recherche sur les enfants et les jeunes

Le comportement agressif chez les jeunes enfants : La modification du milieu parental permet de prévoir le changement de comportement

par Eleanor M. Thomas

Division des enquêtes spéciales
2300, Immeuble Principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 461-9050

Toutes les opinions émises par l'auteur de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-3321; sans frais au 1 800 461-9050; par télécopieur au (613) 951-4527; ou par courriel : des@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1 800 363-7629
Renseignements par courriel infostats@statcan.ca
Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes

Le produit, n° 89-599-MIF2004001 au catalogue est gratuit sur Internet.
Les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/studiesfree_f.cgi.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Série de documents de recherche sur les enfants et les jeunes

Le comportement agressif chez les jeunes enfants : La modification du milieu parental permet de prévoir le changement de comportement

Eleanor M. Thomas, *Statistique Canada*

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2004

N° 89-599-MIF au catalogue

Périodicité : Hors séries

ISSN : 1712-3062

ISBN : 0-662-77963-0

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 89-599-MIE)

Statistique Canada

105-07275/

Table des matières

Résumé 5

1. Objectif 6

2. Contexte et justification 6

3. Méthodes et procédures 7

4. Résultats 9

5. Examen et conclusions 23

Notes de fin de texte 26

Bibliographie 28

Annexe A – L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes 30

Annexe B – Définitions et concepts 32

Annexe C – Analyse des données 36

Annexe D – Tableaux statistiques 40

Résumé

La présente étude se fonde sur les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes pour examiner la modification des pratiques parentales punitives et le comportement agressif des enfants. L'étude confirme les résultats de recherches antérieures en déterminant un rapport entre, d'une part, les pratiques parentales punitives sévères et, d'autre part, le comportement agressif des enfants de 2 à 3 ans et de 8 à 9 ans. En effet, les enfants de ces deux groupes d'âge qui vivent dans des milieux punitifs ont obtenu des scores plus élevés sur l'échelle du comportement agressif que ceux qui vivent dans des milieux moins punitifs. Ce lien a été établi pour les deux sexes, pour les familles à faible revenu et à revenu élevé ainsi que pour toutes les régions du Canada. L'auteure a constaté que certains enfants ont fait l'expérience, entre 2 et 3 ans, de pratiques parentales qui étaient différentes des pratiques parentales dont ils ont fait l'expérience six ans plus tard, soit entre 8 et 9 ans, et que ces changements étaient associés à des changements comportementaux. Les enfants qui ont tout d'abord connu des pratiques parentales punitives mais dont le milieu est devenu par la suite moins punitif ont obtenu sur l'échelle du comportement agressif des scores aussi faibles que ceux des enfants dont le milieu était non punitif dans les deux groupes d'âge. De même, les enfants qui ont commencé par connaître des pratiques parentales non punitives, mais dont le milieu est devenu plus punitif au cours des six années suivantes ont obtenu sur l'échelle du comportement agressif des scores aussi élevés que ceux des enfants dont le milieu était punitif aux deux groupes d'âge.

1. Objectif

L'objectif de ce rapport est de présenter de l'information sur le comportement agressif des enfants de 8 à 9 ans qui participent à l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), compte tenu des changements survenus dans leur milieu parental sur une période de six ans.

2. Contexte et justification

Le comportement agressif des jeunes enfants a suscité considérablement d'intérêt chez les chercheurs en raison des conséquences qu'il peut avoir sur l'adaptation et la conduite futures des enfants. Le comportement agressif pendant l'enfance a été associé à l'agression, à la délinquance et au crime pendant l'adolescence et la vie adulte, aux résultats scolaires médiocres, au chômage à l'âge adulte et à d'autres situations négatives (voir par exemple Broidy et coll., 2003; Koko et Pulkkinen, 2000; Loeber et Hay. 1997; ainsi que Nagin et Tremblay, 1999).

Certains jeunes enfants sont plus vulnérables que d'autres en ce qui concerne les difficultés émotives et comportementales futures, y compris le comportement agressif. Un grand nombre de chercheurs ont identifié les principaux aspects inhérents au milieu familial, comme les pratiques parentales, liés aux résultats cognitifs, sociaux et comportementaux favorables et défavorables (Chao et Willms, 2002, par exemple). Cela est particulièrement vrai en ce qui a trait au comportement agressif des enfants : des liens probants ont été établis entre, d'une part, de rigoureuses attitudes et pratiques parentales punitives et, d'autre part, le comportement agressif (voir par exemple Ackerman, Brown et Izard, 2003; Brennan et coll., 2003; Conger et coll., 1994; Deator-Deckard et coll., 1996; Pettit, Bates et Dodge, 1997; Tremblay et coll., 2004).

Les enfants issus de milieux défavorisés affichent des problèmes d'extériorisation, y compris des gestes hostiles, agressifs et antisociaux, plus souvent que les autres (voir par exemple Conger et coll., 1994; Duncan, Brooks-Gunn et Klebanov, 1994; McLoyd, 1998). Certains chercheurs ayant choisi de mettre en évidence le stress que vivent les familles laissent entendre que l'association entre la pauvreté et les problèmes de comportement est partiellement attribuable aux pratiques parentales rigoureuses dues au stress de vivre dans la pauvreté (Dodge, Pettit et Bates, 1994; Forgatch et DeGarmo, 1999; Linver, Brooks-Gunn et Kohen, 2002; McLeod et Shanahan, 1993, 1996; McLoyd, 1998; Miller, Jenkins et Keating, 2002).

Les changements de situation familiale, que ce soit sur le plan de la catégorie de revenu ou de la structure familiale, ont fait l'objet d'un nombre considérable d'études, et les auteurs ont constaté qu'ils étaient liés au développement de l'enfant, pour le meilleur ou pour le pire (voir par exemple Duncan, Brooks-Gunn et Klebanov, 1994; Macmillan, McMorris et Kruttschnitt, 2004). Les changements concernant des variables familiales comme les pratiques parentales n'ont toutefois pas été examinés.

L'objectif du présent projet de recherche est d'étudier le changement du milieu familial et le comportement des jeunes enfants. L'auteure examine plus particulièrement les différences dans les pratiques parentales punitives et le comportement agressif des enfants de 2 à 3 ans de même que de 8 à 9 ans. La nature longitudinale de l'ELNEJ permet l'évaluation du changement au regard des variables liées au milieu familial, comme les pratiques parentales, ainsi que des liens entre ce changement et le comportement de l'enfant. L'étude porte surtout sur le changement relatif aux pratiques parentales rigoureuses et punitives et le comportement agressif des enfants, principalement l'agression physique. Le statut de famille à faible revenu a été pris en considération afin de déterminer si les pratiques parentales pouvaient permettre de prévoir le comportement indépendamment du revenu. Le sexe des enfants et les différences régionales ont également été pris en compte dans l'examen des pratiques pratiques parentales et du comportement agressif.

Questions à l'origine du projet de recherche

Les questions précises auxquelles l'auteure voulait répondre étaient les suivantes:

1. Est-ce qu'un milieu familial comprenant des pratiques parentales punitives permet de prévoir un comportement concomitant agressif chez l'enfant?
2. Est-ce que les corrélations entre les pratiques parentales punitives et le comportement agressif de l'enfant dépendent du sexe de l'enfant, du statut de famille à faible revenu ou de la région de résidence et/ou est-ce que les pratiques parentales suffisent à elles seules à prévoir le comportement après avoir isolé les effets des variables que sont le sexe de l'enfant, la catégorie de revenu et la région?
3. Le changement observé dans les pratiques parentales est-il lié au comportement futur? Plus précisément,

    a) est-ce qu'un milieu familial qui comprend des pratiques parentales punitives et où vit un jeune enfant constitue un indicateur de comportement agressif chez les enfants six ans plus tard, même si ces pratiques parentales sont devenues moins punitives?
    b) est-ce que les liens entre les pratiques parentales non punitives et les faibles niveaux de comportement agressif chez les enfants persistent après six ans, lorsque les pratiques parentales sont les mêmes ou lorsqu'elles sont devenues plus punitives?

3. Méthodes et procédures

Participants

Les enfants observés ici sont les 1 967 membres de la première cohorte longitudinale de l'ELNEJ, qui avaient entre 2 et 3 ans lors du cycle de collecte des données de 1994 et entre 8 et 9 ans lors du cycle de 2000. Ils représentaient 667 000 enfants canadiens. On trouvera à l'annexe A un aperçu de l'ELNEJ ainsi que des explications sur la constitution de l'échantillon utilisé pour la présente étude.

Mesures : variables explicatives

Variables démographiques – Les variables explicatives d'intérêt dans le cadre de la présente étude comprennent les variables démographiques de base. Nous avons tenu compte du sexe de l'enfant, tout comme son âge à chaque étape de l'enquête (2 ou 3 ans pour le cycle de 1994 et 8 ou 9 ans pour le cycle de 2000). Le revenu du ménage a été mesuré comme étant le rapport du revenu du ménage au seuil de faible revenu (SFR) pour la taille et l'emplacement géographique du ménage de l'enfant en 1994 et en 2000. La catégorie de revenu a été définie comme une variable à deux niveaux : faible revenu (lorsque le rapport du revenu au SFR était inférieur à 1) et revenu élevé (lorsque le rapport du revenu au SFR était égal ou supérieur à 1). Cinq régions de résidence ont été établies aux fins de l'analyse : 1) la région de l'Atlantique, comprenant les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, 2) le Québec; 3) l'Ontario; 4) la région des Prairies, comprenant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, ainsi que 5) la Colombie-Britannique. On trouvera des précisions sur les mesures démographiques à l'annexe B.

Variables explicatives des pratiques parentales – Les variables des pratiques parentales ont été obtenues à l'aide d'échelles comprenant des réponses à un ensemble de questions. Les variables retenues ici étaient les mesures relatives aux pratiques parentales punitives, qui ont été prises à deux moments, soit lorsque les enfants avaient entre 2 et 3 ans (1994) et entre 8 et 9 ans (2000). Les détails sur les mesures concernant les pratiques parentales punitives se trouvent à l'annexe B.

Des variables à deux niveaux des pratiques parentales punitives ont été créées pour les échelles de 1994 et 2000. La catégorie des « pratiques non punitives » comprenait les cas où les scores sur l'échelle des pratiques punitive se situaient sous un point de division près du 90^{e} centile, et la catégorie des « pratiques punitives » comprenait les cas où les scores se situaient au-dessus de ce niveau. On trouvera à l'annexe B des précisions à ce sujet.

Variable de changement du milieu parental – Pour étudier le changement du milieu parental, une variable à quatre niveaux du changement des pratiques parentales a été dérivée à partir des variables à deux niveaux. Les quatre catégories de la variable du changement relatif aux pratiques parentales étaient les suivantes :

1. pratiques non punitives, 1994 et 2000 : il s'agit des cas où les pratiques parentales étaient non punitives en 1994 et en 2000;
2. pratiques devenues punitives, 1994 à 2000 : il s'agit des cas où les pratiques parentales étaient non punitives en 1994, mais punitives en 2000;
3. pratiques devenues non punitives, 1994 à 2000 : il s'agit des cas où les pratiques parentales étaient punitives en 1994, mais non punitives en 2000;
4. pratiques punitives, 1994 et 2000 : il s'agit des cas où les pratiques parentales étaient punitives en 1994 et en 2000.

Le lecteur trouvera davantage de précisions à ce sujet à l'annexe B.

Mesures : variables de résultat

Comportement agressif de l'enfant – La variable de résultat étudiée dans le présent rapport est le comportement agressif de l'enfant. En 1994 et en 2000, des questions sur le comportement agressif de l'enfant ont été posées à la personne la mieux renseignée sur l'enfant, habituellement un parent. Ces questions ont servi à mettre au point deux échelles différentes du comportement agressif, une pour chaque âge. Il est important de noter que le changement du comportement agressif de l'enfant entre 1994 et 2000 ne peut pas être analysé directement en comparant les scores obtenus sur ces échelles. Bien que les échelles de 1994 et de 2000 évaluent un concept sous-jacent semblable, à savoir les tendances agressives dans le comportement de l'enfant, elles sont fondées sur des questions différentes et le nombre d'éléments qu'elles comprennent est également différent. Les scores ne sont donc pas directement comparables. Des précisions sur les échelles relatives au comportement agressif de l'enfant se trouvent à l'annexe B.

Analyse des données

Les liens entre la variable de résultat sur le comportement – le comportement agressif de l'enfant – et la principale variable explicative – le changement relatif aux pratiques parentales punitives – ont été évalués à l'aide de régressions linéaires. L'analyse portait sur les liens entre la variable du changement relatif aux pratiques parentales et la mesure du comportement en 2000, les effets de la variable sur le comportement de 1994 étant isolés. On pouvait ainsi déterminer si les différences dans le milieu parental entre 1994 et 2000 étaient liées aux différences dans le comportement. Une description des méthodes d'analyse des données se trouve à l'annexe C.

4. Résultats

Statistiques descriptives de la population

Le pourcentage et le nombre de répondants dans différentes catégories démographiques (avec les erreurs types des pourcentages) se trouvent au tableau 1. Les participants étaient de sexe féminin à 49 % et de sexe masculin à 51 %. En 1994, 46,5 % avaient 2 ans, tandis que 53,5 % avaient 3 ans. En 2000, 49 % avaient 8 ans et 51 %, 9 ans. En 1994, 25 % d'entre eux se situaient dans la catégorie des familles à faible revenu, selon la définition donnée ci-dessus, tandis que ce pourcentage s'établissait à 18 % en 2000. Enfin, la répartition relative à la région de résidence en 2000 était la suivante : 8 % dans la région de l'Atlantique, 25 % au Québec, 37 % en Ontario, 19 % dans les Prairies et 12 % en Colombie-Britannique.

Conclusions

Les distributions statistiques des scores sur les échelles du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales punitives pour 1994 et 2000 se trouvent à l'annexe D (tableaux D1 à D4). Les scores moyens sont présentés au tableau 2, selon le sexe de l'enfant, la catégorie de revenu du ménage en 1994 et 2000 ainsi que la région de résidence.

Tableau 1
Pourcentage (erreur type) et nombre d'enfants selon la catégorie démographique

		% (ET)	Population N
Sexe de l'enfant	F	49,2 (0,75)	328 400
	M	50,8 (0,75)	338 600
Âge de l'enfant en 1994	2 ans	46,5 (1,11)	310 100
	3 ans	53,5 (1,11)	357 000
Âge de l'enfant en 2000	8 ans	48,7 (0,74)	324 800
	9 ans	51,3 (0,74)	342 200
Revenu du ménage en 1994	Faible	24,7 (1,67)	165 000
	Non faible	75,3 (1,67)	502 000
Revenu du ménage en 2000[1]	Faible	17,7 (1,66)	114 800
	Non faible	82,3 (1,66)	535 300
	(données manquantes)		(16 900)
Région de résidence 2000	Atlantique	7,6 (0,24)	50 900
	Québec	24,7 (0,62)	164 500
	Ontario	36,9 (0,89)	246 000
	Prairies	19,0 (0,60)	126 800
	C.-B.	11,8 (0,55)	78 700
Toutes		100,0	667 000

Notes :
Échantillon total n = 1 967.
La population N a été arrondie à la centaine près.
1. n = 1 925 (Le seuil de faible revenu n'était pas disponible pour un petit nombre d'enfants en 2000).

Source : Statistique Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Tableau 2
Scores moyens (erreurs types) pour les variables explicatives et les variables de résultat, selon le sexe de l'enfant, la catégorie de revenu et la région

		Comportement agressif chez l'enfant, 1994, groupe des 2 à 3 ans	Comportement agressif chez l'enfant, 2000, groupe des 8 à 9 ans	Pratiques parentales punitives, 1994	Pratiques parentales punitives, 2000
Sexe de l'enfant	F	5,0 (0,15)	1,2 (0,08)	5,1 (0,11)	4,4 (0,09)
	M	5,4 (0,15)	1,4 (0,08)	5,4 (0,10)	4,5 (0,09)
Revenu du ménage en 1994	Faible	5,9 (0,25)		5,5 (0,18)	
	Non faible	5,0 (0,11)		5,1 (0,09)	
Revenu du ménage en 2000[1]	Faible		1,4 (0,17)		4,4 (0,19)
	Non faible		1,3 (0,06)		4,4 (0,07)
Région de résidence en 2000	Atlantique	5,3 (0,22)	1,4 (0,11)	5,3 (0,15)	4,6 (0,14)
	Québec	4,5 (0,22)	1,2 (0,14)	4,4 (0,15)	3,7 (0,13)
	Ontario	5,4 (0,20)	1,3 (0,09)	5,5 (0,14)	4,8 (0,11)
	Prairies	5,6 (0,19)	1,5 (0,12)	5,9 (0,15)	4,5 (0,14)
	C.-B.	5,1 (0,30)	1,4 (0,17)	4,9 (0,24)	4,5 (0,20)
Toutes		5,2 (0,10)	1,3 (0,06)	5,2 (0,08)	4,4 (0,06)

Notes :

Échantillon total n = 1 967.

Les scores observés variaient de la façon suivante :

Comportement agressif chez l'enfant, groupe des 2 à 3 ans = 0 à 16 (score maximal possible = 16)
Comportement agressif chez l'enfant, groupe des 8 à 9 ans = 0 à 12 (score maximal possible = 12)
Pratiques parentales punitives, groupe des 2 à 3 ans = 0 à 13 (score maximal possible = 16)
Pratiques parentales punitives, groupe des 8 à 9 ans = 0 à 11 (score maximal possible = 16)

1. n = 1 925 (Le seuil de faible revenu n'était pas disponible pour un petit nombre d'enfants en 2000).

Source : Statistique Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Comportement agressif de l'enfant – Le score moyen global des enfants de 2 à 3 ans sur l'échelle du comportement agressif (1994) se situait à 5,2 (erreur type = 0,10). Pour les enfants de 8 à 9 ans (2000), ce score moyen s'établissait à 1,3 (erreur type = 0,06). Le fait que les scores du comportement agressif étaient plus élevés chez les 2 à 3 ans que chez les 8 à 9 ans reflète les différences entre les deux échelles, du moins en partie, et ne devrait pas être interprété comme

une mesure des différences sur le plan du comportement. Il convient toutefois de souligner que les scores plus faibles obtenus chez les 8 à 9 ans sont compatibles avec les résultats des autres travaux sur le changement de comportement pendant les années préscolaires, période où les chercheurs ont constaté que le comportement agressif diminuait d'intensité (Hay, Castle et Davies, 2000; Tremblay et coll., 2004).

Pratiques parentales punitive – Le score moyen global sur l'échelle des pratiques parentales punitives se situait à 5,2 (erreur type = 0,08) lorsque l'enfant avait entre 2 et 3 ans et à 4,4 (erreur type = 0,06) lorsqu'il avait entre 8 et 9 ans. Cela indique que, dans l'ensemble, les parents des enfants de l'échantillon ont déclaré user de pratiques punitives dans une proportion qui était de 15 % inférieure lorsque les enfants avaient de 8 à 9 ans que lorsqu'ils avaient de 2 à 3 ans.

Sexe de l'enfant – Les chiffres du tableau 2 montrent que les parents considéraient que les filles étaient aussi agressives que les garçons, tant en 1994 entre 2 et 3 ans qu'en 2000 entre 8 et 9 ans. Même si les scores moyens du comportement agressif chez les filles étaient légèrement inférieurs à ceux des garçons dans les deux groupes d'âge, des tests t ont indiqué que les écarts entre ces deux moyennes n'étaient pas statistiquement significatifs au niveau 0,05. Cette conclusion concernant les 2 à 3 ans est compatible avec les résultats d'autres études selon lesquelles l'évaluation que font les mères du comportement agressif des tout-petits est la même pour les filles et pour les garçons (Hay et coll., 2000). De même, les parents des filles étaient un peu moins susceptibles que les parents des garçons de déclarer qu'ils usaient de pratiques punitives, tant en 1994 pour les 2 à 3 ans qu'en 2000 pour les 8 à 9 ans, mais les différences entre les scores moyens n'étaient pas statistiquement significatives au niveau $p<0,05$. Les résultats des tests t relativement aux différences entre les sexes pour ce qui est des scores sur les échelles du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales punitives sont donnés ci-dessous.

Comportement agressif de l'enfant. 1994 : $t = -1,65$, $p = 0,10$
Comportement agressif de l'enfant, 2000 : $t = -0,20$, $p = 0,08$
Pratiques parentales punitives, 1994 : $t = -1,80$, $p = 0,07$
Pratiques parentales punitives, 2000 : $t = -0,92$, $p = 0,36$.

Catégorie de revenue – Comme on le voit au tableau 2, les parents des ménages à faible revenu étaient plus susceptibles que les autres de déclarer que leurs enfants avaient un comportement agressif en 1994, à l'âge de 2 à 3 ans, mais non en 2000, à l'âge de 8 à 9 ans. Aucune différence n'a été relevée entre les parents à faible revenu et les autres pour ce qui est des scores sur l'échelle des pratiques punitives concernant l'un ou l'autre des groupes d'âge. Les résultats des tests t relativement aux différences entre les catégories de revenu en ce qui a trait aux scores sur les échelles du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales punitives sont donnés ci-dessous.

Comportement agressif de l'enfant, 1994 : $t = 3,28$, $p = 0,001$
Comportement agressif de l'enfant, 2000 : $t = 0,70$, $p = 0,48$
Pratiques parentales punitives, 1994 : $t = 1,86$, $p = 0,06$
Pratiques parentales punitives, 2000 : $t = 0,01$, $p = 0,99$

Région de résidence – La région de résidence au moment où les variables longitudinales de résultat ont été mesurées (c'est-à-dire en 2000) a été utilisée dans les analyses qui suivent (voir l'annexe B). Les différences moyennes entre les cinq régions sur le plan du comportement agressif et des pratiques parentales punitives en 1994 et en 2000, qui figurent au tableau 2, ont été testées au moyen de tests t. Pour chacune des quatre variables, dix comparaisons distinctes par paire ont été effectuées, chacune des cinq régions étant comparées entre elles. Comme les tests multiples gonflent les erreurs de type 1, un ajustement de Bonferroni a été apporté, réglant les niveaux de signification alpha des dix tests pour chaque variable dépendante à 0,005. Cette façon de procéder garantit une valeur alpha globale de 0,05 pour chaque variable dépendante. Les valeurs de p pour les contrastes régionaux se trouvent au tableau 3.

Ce tableau montre que, en 1994, les parents du Québec ont déclaré que leurs enfants âgés de 2 à 3 ans avaient un comportement agressif dans une proportion significativement plus faible d'un point de vue statistique que les parents de l'Ontario et des Prairies. À cet égard, les scores du Québec n'étaient statistiquement pas différents de ceux de la région de l'Atlantique ou de la Colombie-Britannique. En 2000, alors que les enfants avaient entre 8 et 9 ans, aucune différence régionale statistiquement significative n'était relevée dans le comportement agressif déclaré des enfants. Tel n'était pas le cas pour les pratiques parentales punitives. En 1994, alors que leurs enfants avaient entre 2 et 3 ans, les parents du Québec obtenaient à l'échelle des pratiques parentales punitives des scores significativement plus faibles, d'un point de vue statistique, que ceux des parents de la région de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies, mais non de la Colombie-Britannique. D'autre part, les parents des Prairies ont obtenu des scores plus élevés que ceux de la région de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique, en plus du Québec. En 2000, alors que leurs enfants avaient entre 8 et 9 ans, les parents du Québec obtenaient des scores significativement plus faibles d'un point de vue statistique que les parents de toutes les autres régions en ce qui concerne les pratiques parentales punitives. Contrairement à 1994, la région des Prairies n'était statistiquement pas différente des autres régions en 2000, et aucune autre différence régionale statistiquement significative n'a été mise au jour en 2000 au chapitre des pratiques parentales punitives. Une analyse distincte[1] porte sur la langue des interviews. Les conclusions de cette analyse sont incompatibles avec l'hypothèse selon laquelle les différences sur le plan de la langue de l'interview pourraient expliquer les différences concernant les scores sur les échelles du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales punitives entre le Québec et les autres provinces.

Tableau 3
Tableau des valeurs de p pour les contrastes entre les scores moyens pour le comportement agressif chez l'enfant et les pratiques parentales punitives en 1994 et 2000, pour cinq régions de résidence

	Région de résidence				
	Atlantique	**Québec**	**Ontario**	**Prairies**	**C.-B.**
Comportement agressif chez l'enfant en 1994					
Atlantique	-	0,01	0,72	0,24	0,64
Québec		-	**0,00**	**0,00**	0,11
Ontario			-	0,43	0,43
Prairies				-	0,15
C.-B.					-
Comportement agressif chez l'enfant en 2000					
Atlantique	-	0,41	0,61	0,37	0,68
Québec		-	0,65	0,11	0,29
Ontario			-	0,16	0,42
Prairies				-	0,78
C.-B.					-
Pratiques parentales punitives en 1994					
Atlantique	-	**0,00**	0,29	**0,00**	0,26
Québec		-	**0,00**	**0,00**	0,07
Ontario			-	0,04	0,05
Prairies				-	**0,00**
C.-B.					-
Pratiques parentales punitives en 2000					
Atlantique	-	**0,00**	0,19	0,72	0,74
Québec		-	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ontario			-	0,09	0,19
Prairies				-	0,96
C.-B.					-

Note :
Les valeurs de p en caractères gras sont significatives au niveau de 0,005.
Source : Statistique Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Comportement agressif de l'enfant et pratiques parentales punitives – Le tableau 4 présente les scores moyens sur l'échelle du comportement agressif pour les enfants vivant dans des familles ayant adopté des pratiques parentales punitives et non punitives en 1994 et 2000. On constate que les enfants soumis à des pratiques punitives, qu'ils aient entre 2 et 3 ans ou entre 8 et 9 ans, étaient significativement plus susceptibles, d'un point de vue statistique, d'avoir un comportement agressif que les enfants qui n'étaient pas soumis à ces pratiques. Entre 2 et 3 ans, les enfants vivant dans des milieux punitifs ont obtenu sur l'échelle du comportement agressif un score de 39 % supérieur (score moyen = 6,85) à celui des enfants vivant dans des milieux moins punitifs (score moyen = 4,92). La différence était plus marquée six ans plus tard, lorsque les enfants avaient entre 8 et 9 ans. Ceux vivant dans des milieux punitifs ont obtenu sur l'échelle du comportement agressif un score de 83 % supérieur (score moyen = 2,21) à celui des enfants vivant dans des milieux moins punitifs (score moyen = 1,21). La figure 1 illustre ces différences.

Tableau 4
Moyennes (erreurs types) des scores de comportement agressif chez l'enfant, pour les enfants exposés à un milieu parental non punitif et punitif en 1994 et 2000

	Score de comportement agressif chez l'enfant	
	Groupe des 2 à 3 ans (1994)	Groupe des 8 à 9 ans (2000)
Milieu parental		
Non punitif	4,9 (0,11)	1,2 (0,06)
Punitif	6,9 (0,24)	2,2 (0,20)
Tous	5,2 (0,10)	1,3 (0,06)

Notes :
Échantillon total n = 1 967.
Les scores observés variaient de la façon suivante :
Comportement agressif chez l'enfant, groupe des 2 à 3 ans = 0 à 16 (score maximal possible = 16)
Comportement agressif chez l'enfant, groupe des 8 à 9 ans = 0 à 12 (score maximal possible = 12)
P< 0,05 pour les contrastes entre le milieu parental non punitif et le milieu parental punitif pour l'une et l'autre années.

Source : Statistique Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Comportement agressif de l'enfant, pratiques parentales et sexe de l'enfant – Les analyses de régression linéaire effectuées pour 1994 et 2000 indiquent que, lorsque les enfants avaient entre 2 et 3 ans ainsi qu'entre 8 et 9 ans, les pratiques parentales punitives allaient de pair avec le comportement agressif chez l'enfant contrairement au sexe de celui-ci, lorsque les pratiques parentales punitives des parents et le sexe de l'enfant étaient pris en considération en même temps. Ces résultats indiquent que, pour les deux groupes d'âge, les parents ayant adopté des pratiques punitives plus rigoureuses étaient plus susceptibles que les autres parents de dire que leurs enfants étaient agressifs. Cette différence existait quel que soit le sexe de l'enfant. C'est pourquoi le sexe n'a pas été retenu dans les autres analyses du présent rapport sur la corrélation entre le comportement agressif de l'enfant et les pratiques parentales. Les équations de régression concernant ces analyses se trouvent au tableau 5.

Figure 1
Moyennes des scores de comportement agressif chez l'enfant en 1994 et 2000, pour les enfants exposés à un milieu parental non punitif et punitif

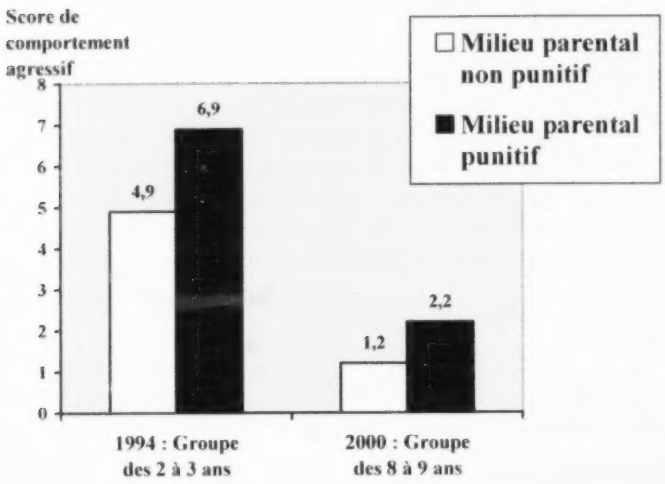

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Tableau 5
Score de comportement agressif chez l'enfant en 1994 et 2000 prévu d'après les pratiques parentales punitives et le sexe : coefficients de régression et erreurs types des coefficients

	Score de comportement agressif chez l'enfant			
	1994 (groupe des 2 à 3 ans)		2000 (groupe des 8 à 9 ans)	
Variables explicatives	B	Erreur type	B	Erreur type
Constante	**2,917**	0,254	0,390	0,148
Pratiques parentales punitives en 1994	**0,458**	0,042		
Pratiques parentales punitives en 2000			**0,232**	0,030
Sexe de l'enfant	-0,233	0,201	-0,171	0,108

Notes :
Les coefficients en caractères gras diffèrent de 0 au niveau de 0,05.
B = coefficient de régression non normalisé
Source : Statistique Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Comportement agressif de l'enfant, pratiques parentales et catégorie de revenu – Les analyses de régression linéaire indiquent que, chez les 2 à 3 ans, lorsque les pratiques parentales punitives et la catégorie de revenu étaient prises en considération ensemble, ces deux variables permettaient de prévoir le comportement agressif de l'enfant indépendamment. En d'autres termes, entre 2 et 3 ans, une corrélation significative existait entre le faible revenu et le comportement agressif de l'enfant après avoir neutralisé les effets des pratiques parentales punitives. Cependant, entre 8 et 9 ans, lorsque les pratiques punitives et la catégorie de revenu étaient prises en considération ensemble, les pratiques punitives permettaient toujours de prévoir le comportement agressif de l'enfant, ce qui n'était pas le cas de la catégorie de revenu. Cela signifie que, pour les enfants de ce groupe d'âge, les parents ayant adopté des pratiques punitives plus rigoureuses étaient plus susceptibles que les autres parents de dire que leurs enfants étaient agressifs, peu importe la catégorie de revenu dans laquelle ils se situaient. On trouve les équations de régression pour ces analyses au tableau 6. Dans le présent rapport, la catégorie de revenu n'est plus considérée dans les analyses du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales.

Tableau 6
Score de comportement agressif chez l'enfant en 1994 et 2000 prévu d'après les pratiques parentales punitives et la catégorie de revenu : coefficients de régression et erreurs types des coefficients

	Score de comportement agressif chez l'enfant			
	1994 (groupe des 2 à 3 ans)		2000 (groupe des 8 à 9 ans)	
Variables explicatives	B	Erreur type	B	Erreur type
Constante	**2,661**	0,234	0,240	0,138
Pratiques parentales punitives en 1994	**0,451**	0,042		
Revenu du ménage en 1994	**0,717**	0,278		
Pratiques parentales punitives en 2000			**0,239**	0,030
Revenu du ménage en 2000			0,123	0,169

Notes :
Les coefficients en caractères gras diffèrent de 0 au niveau de 0,05.
B = coefficient de régression non normalisé

Source : Statistique Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Comportement agressif de l'enfant, pratiques parentales et région de résidence – Afin de déterminer si la région de résidence et les pratiques parentales punitives permettaient de prédire le comportement agressif de l'enfant lorsqu'elles étaient prises en considération ensemble, un code nominal à deux niveaux a été attribué à la variable de la région de résidence, soit « ailleurs qu'au Québec » et « Québec ». Cette variable a été utilisée pour étudier ici les différences régionales, car le Québec différait de toutes les autres régions sous l'angle du comportement agressif chez les enfants de 8 à 9 ans, la variable de résultat qui nous intéresse, mais aucune autre différence interrégionale n'était décelable. Les analyses de régression linéaire indiquent que, entre 2 et 3 ans en 1994 et entre 8 et 9 ans en 2000, lorsque les pratiques parentales punitives et la région de résidence étaient prises en considération ensemble, les pratiques punitives constituaient une variable prédictive du comportement agressif de l'enfant, contrairement à la région (« ailleurs qu'au Québec » et « Québec »). Cela signifiait que les parents qui avaient obtenu des scores plus élevés sur l'échelle des pratiques punitives plaçaient leurs enfants à une position plus élevée sur l'échelle du comportement agressif, que leur région de résidence soit le Québec ou ailleurs. Les équations de régression pour ces analyses se trouvent au tableau 7. Une analyse détaillée[2] des autres régions du Canada a permis de confirmer que les pratiques parentales punitives étaient une variable prédictive du comportement agressif de l'enfant aux deux groupes d'âge, peu importe la région de résidence.

Tableau 7
Score de comportement agressif chez l'enfant en 1994 et 2000 prévu d'après les pratiques parentales punitives et la région de résidence : coefficients de régression et erreurs types des coefficients

	Score de comportement agressif chez l'enfant			
	1994 (groupe des 2 à 3 ans)		2000 (groupe des 8 à 9 ans)	
Variables explicatives	B	Erreur type	B	Erreur type
Constante	**2,965**	0,268	0,266	0,142
Pratiques parentales punitives en 1994	**0,446**	0,044		
Pratiques parentales punitives en 2000			**0,237**	0,030
Région de résidence (ailleurs qu'au Québec et Québec)	-0,403	0,243	0,073	0,152

Notes :
Les coefficients en caractères gras diffèrent de 0 au niveau de 0,05.
B = coefficient de régression non normalisé

Source : Statistique Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Changement des pratiques parentales et comportement agressif de l'enfant – Le score moyen du comportement agressif de l'enfant pour chaque catégorie de changement des pratiques parentales punitives est présenté au tableau 8. Ces moyennes sont citées pour 1994 et 2000. Le tableau semble indiquer que les pratiques parentales courantes étaient associées aux scores courants du comportement agressif aux deux époques, peu importe les pratiques parentales précédentes. La figure 2 illustre le lien entre le comportement agressif de l'enfant en 2000 et les catégories de changement du milieu parental.

Les techniques de régression linéaire ont été utilisées pour tester les différences sur le plan du comportement agressif de l'enfant entre les catégories de changement de pratiques parentales. Dans cet ensemble d'analyses, les scores obtenus en 2000 ont été ajustés en fonction des scores du comportement agressif de l'enfant de 1994, et des variables nominales ont été utilisées pour tester les différences de catégorie de changement du milieu parental dans les moyennes ajustées.[3] Les résultats de ces analyses sont présentés au tableau 9. Les coefficients de régression cités indiquent que le comportement de 1994 annonçait celui de 2000, comme on s'y attendait, c'est-à-dire que le coefficient de régression pour le comportement agressif de l'enfant de 1994 (0,165) différait de 0 au niveau de signification 0,05. Qui plus est, les résultats de cette analyse montrent que, après avoir neutralisé les effets du comportement agressif de l'enfant en 1994, la variable du changement de pratiques parentales punitives permettait de prédire des différences statistiquement significatives concernant le comportement agressif de l'enfant en 2000. Dans l'ensemble, les enfants vivant dans des milieux non punitifs en 1994 et 2000 obtenaient des scores significativement moins élevés sur l'échelle du comportement agressif en 2000 que ceux vivant dans des milieux punitifs aux deux époques, après avoir neutralisé les effets du comportement agressif de l'enfant en 1994. Un changement sur le plan des pratiques parentales punitives entraînait toutefois des différences dans le comportement. Les enfants dont le milieu parental est passé de punitif à non punitif de 1994 à 2000 obtenaient en 2000, sur l'échelle du comportement agressif, des scores aussi faibles que ceux dont le milieu parental était non punitif aux deux époques. Ceux dont le milieu parental est passé de non punitif à punitif ont obtenu en 2000 des scores de comportement agressif plus élevés que ceux de ces deux groupes, et aussi élevés que ceux dont le milieu était punitif aux deux époques. Des résultats semblables ont été obtenus dans un ensemble distincts de tests faisant appel à des régressions linéaires effectuées au moyen des scores sur les échelles du comportement et du milieu parental plutôt que de la variable du changement du milieu parental.

Tableau 8
Moyennes (erreurs types) des scores de comportement agressif chez l'enfant en 1994 et 2000, pour les enfants faisant partie de quatre catégories de changement du milieu parental punitif

Catégorie de changement du milieu parental punitif : 1994 à 2000	Comportement agressif chez l'enfant : score moyen		Population N
	1994 (groupe des 2 à 3 ans)	2000 (groupe des 8 à 9 ans)	
Non punitif 1994 et 2000	4,9 (0,12)	1,2 (0,07)	515 800
Passé à non punitif 1994 à 2000	6,5 (0,29)	1,3 (0,14)	69 400
Punitif 1994 et 2000	7,7 (0,39)	2,4 (0,28)	24 900
Passé à punitif 1994 à 2000	5,4 (0,39)	2,2 (0,25)	57 000
Toutes	5,2 (0,10)	1,3 (0,06)	667 000

Notes :
Voir les définitions des catégories de changement du milieu parental punitif dans le texte.
La population N a été arrondie à la centaine près.
Source : Statistique Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Figure 2
Moyennes des scores de comportement agressif chez l'enfant en 2000, pour les enfants faisant partie de quatre catégories de changement du milieu parental punitif

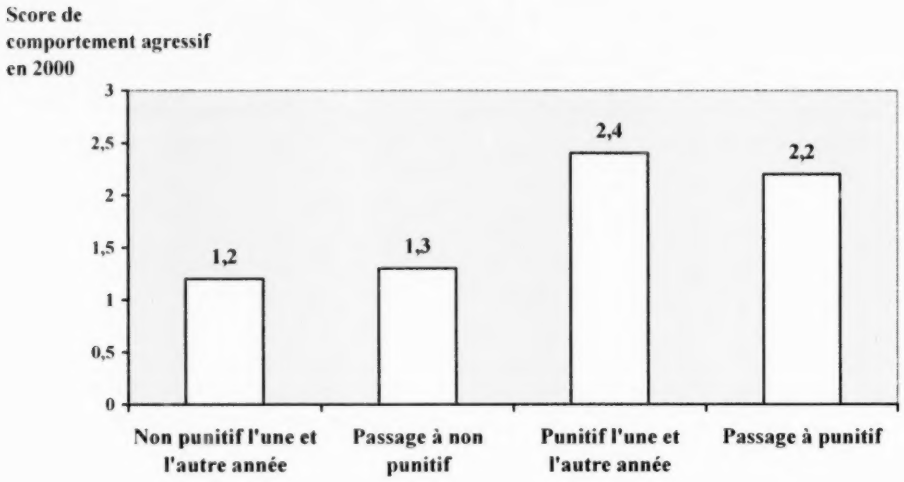

Changement du milieu parental, 1994 à 2000

Source : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Tableau 9
Changement de catégorie de pratiques parentales punitives de 1994 à 2000 permettant de prévoir le score de comportement agressif chez l'enfant en 2000, après correction pour tenir compte du score de comportement agressif chez l'enfant en 1994 : coefficients de régression et erreurs types

	Score de comportement agressif chez l'enfant en 2000 (groupe des 8 et 9 ans)					
Variables explicatives	**B**	**Erreur type**	**B**	**Erreur type**	**B**	**Erreur type**
Score de comportement agressif chez l'enfant en 1994 (groupes des 2 et 3 ans)	**0,165**	0,018	**0,165**	0,018	**0,165**	0,018
Contrastes de catégorie de milieu parental punitif						
(Constante)	**0,394**	0,099				
Non punitif et passé à punitif	**0,864**	0,238				
Non punitif et passé à non punitif	-0,200	0,149				
Non punitif et punitif	**0,674**	0,295				
(Constante)			**1,259**	0,245		
Passé à punitif et non punitif			**-0,864**	0,238		
Passé à punitif et passé à non punitif			**-1,064**	0,264		
Passé à punitif et punitif			-0,190	0,360		
(Constante)					0,194	0,170
Passé à non punitif et non punitif					0,200	0,149
Passé à non punitif et passé à punitif					**1,064**	0,264
Passé à non punitif et punitif					**0,874**	0,307

Notes :

Les coefficients en caractères gras diffèrent de 0 au niveau de 0,05

Voir les définitions des catégories de changement du milieu parental punitif dans le texte

Non-punitif=non-punitif en 1994 et en 2000

Passé à punitif=non-punitif en 1994, punitif en 2000

Passé à non punitif=punitif en 1994, non punitif en 2000

Punitif=punitif en 1994 et en 2000

B = coefficient de régression non normalisé

Source : Statistique Canada - Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

5. Examen et conclusions

Les analyses et les résultats cités ci-dessus ont permis de répondre à tout le moins en partie aux questions faisant l'objet de la présente recherche. Voici maintenant un bref examen des résultats pertinents pour chaque question.

Est-ce qu'un milieu familial comprenant des pratiques parentales punitives permet de prévoir un comportement concomitant agressif chez l'enfant?

Les pratiques parentales punitives étaient corrélées au comportement agressif de l'enfant en 1994, lorsque les enfants avaient entre 2 et 3 ans, et en 2000, alors qu'ils avaient entre 8 et 9 ans. Comme c'est le cas avec toutes les données corrélationnelles, ces liens n'impliquent pas la causalité. Il est possible que les pratiques parentales punitives aient entraîné un comportement plus agressif chez l'enfant ou que le comportement agressif de l'enfant ait entraîné l'adoption de pratiques punitives plus rigoureuses de la part des parents. Il est aussi possible qu'un facteur sous-jacent qui n'a pas été pris en considération dans la présente analyse explique l'adoption de pratiques punitives par les parents et le comportement agressif de leurs enfants. Comme il s'agit de variables déclarées par les parents, ce facteur sous-jacent pourrait être, par exemple, la perception qu'ont les parents : ceux qui ont tendance à se considérer sévères pourraient aussi avoir tendance à interpréter le comportement de l'enfant comme étant plus négatif ou agressif que ceux qui ont tendance à se considérer moins sévères ou punitifs. Toutefois, les corrélations mises au jour dans la présente étude entre les pratiques punitives et le comportement agressif de l'enfant corroborent un certain nombre de travaux de recherche cités auparavant, y compris des études sur le terrain, qui en viennent à la conclusion que la sévérité des parents constitue un facteur indépendant contribuant au comportement agressif des jeunes.

Est-ce que les corrélations entre les pratiques parentales punitives et le comportement agressif de l'enfant dépendent du sexe de l'enfant, du statut de famille à faible revenu ou de la région de résidence et/ou est-ce que les pratiques parentales suffisent à elles seules à prévoir le comportement après avoir isolé les effets des variables que sont le sexe de l'enfant, la catégorie de revenu et la région?

La corrélation entre les pratiques parentales punitives et le comportement agressif de l'enfant a été mise au jour pour les filles et les garçons, pour les ménages à faible revenu et à revenu élevé ainsi que pour les familles vivant au Québec et ailleurs qu'au Québec. Les parents ayant obtenu des scores plus élevés sur l'échelle des pratiques parentales punitives ont placé leurs enfants à une position plus élevée sur l'échelle du comportement agressif que les autres parents, peu importe le sexe de l'enfant, la catégorie de revenu ou la région de résidence.

Est-ce qu'un milieu familial qui comprend des pratiques parentales punitives et où vit un jeune enfant constitue un indicateur de comportement agressif chez les enfants six ans plus tard, même si ces pratiques parentales sont devenues moins punitives? De même, est-ce que les liens entre les pratiques parentales non punitives et les faibles niveaux de comportement agressif chez les enfants persistent après six ans, lorsque les pratiques parentales sont les mêmes lorsqu'elles sont devenues plus punitives?

Le changement des pratiques parentales entre 1994 et 2000 était lié à des différences observées plus tard dans le comportement. Après avoir isolé les effets du comportement agressif entre 2 et 3 ans, un milieu familial non punitif entre 8 et 9 ans constituait une indication d'un comportement peu agressif entre 8 et 9 ans, que le milieu familial ait été non punitif ou punitif entre 2 et 3 ans. En outre, après avoir isolé les effets du comportement agressif entre 2 et 3 ans, un milieu familial punitif entre 8 et 9 ans permettait de prévoir des scores élevés sur l'échelle du comportement agressif entre 8 et 9 ans, que le milieu familial ait été non punitif ou punitif entre 2 et 3 ans. En d'autres mots, les enfants qui vivaient dans un milieu familial punitif à un jeune âge mais dont le milieu est devenu moins punitif ont obtenu, sur l'échelle du comportement agressif, des scores aussi faibles que ceux dont le milieu familial était non punitif aux deux époques. De même, les enfants qui vivaient dans un milieu familial non punitif à un jeune âge mais dont le milieu est devenu plus punitif pendant la période de six ans qui a suivi ont obtenu, sur l'échelle du comportement agressif, des scores aussi élevés que ceux dont le milieu familial était punitif aux deux époques.

Ces résultats longitudinaux élargissent notre connaissance du rapport existant entre les milieux familiaux dans lesquels sont élevés les jeunes enfants et le comportement ultérieur. L'étude a confirmé les liens prévus entre les pratiques parentales punitives rigoureuses, d'une part, et le comportement agressif de l'enfant, d'autre part, chez les enfants de 2 à 3 ans et de 8 à 9 ans. Ce lien a été établi pour les deux sexes, pour les familles à faible revenu et à revenu élevé et pour toutes les régions du Canada. Il est intéressant de remarquer que l'étude a révélé que les enfants ayant connu un changement des pratiques parentales entre 1994 et 2000 ont montré un comportement agressif qui différait de ceux qui n'ont pas connu ce changement.

Bien que ces données ne démontrent pas l'existence d'un lien de cause à effet entre les pratiques parentales punitives et le comportement agressif de l'enfant, elles vont dans le même sens que la théorie et la recherche antérieures selon lesquelles les pratiques parentales punitives rigoureuses peuvent augmenter le degré d'agressivité chez l'enfant (Ackerman, Brown et Izard, 2003; Brown et Izard, 2003; Conger et coll., 1994; Deator-Deckard et coll., 1996; Pettit, Bates et Dodge, 1997). Elles sont également compatibles avec les résultats selon lesquels certains enfants résistent aux menaces à un développement sain que posent des milieux punitifs et affichent de bons résultats malgré des inconvénients rencontrés tôt dans la vie (Ackerman, Brown et Izard, 2003, par exemple).

Les résultats sont encourageants en ce sens qu'ils laissent croire que le jeune enfant défavorisé par son milieu familial ne met pas nécessairement en jeu son développement ultérieur : les pratiques parentales punitives et le comportement agressif de l'enfant peuvent tous deux changer pour le mieux, et des améliorations aux unes présagent des améliorations à l'autre. Les résultats sont particulièrement encourageants dans le contexte des liens connus entre l'agression en bas âge, d'une part, et la délinquance, le crime et d'autres situations négatives ultérieures, d'autre

part (Broidy et coll., 2003; Koko et Pulkkinen, 2000; Loeber et Hay, 1997; Nagin et Tremblay, 1999).

Une autre étude élargira les horizons de cette recherche à l'aide des données du cycle de 2002-2003 de l'ELNEJ, alors que ce groupe d'enfants avaient entre 10 et 11 ans. Les données de ce cycle de l'enquête seront disponibles à la fin de 2004. De plus, d'autres études porteront sur le changement touchant d'autres dimensions du milieu familial. On cherchera alors à savoir si le changement que subissent des variables comme le fonctionnement de la famille, la dépression de la mère et différentes dimensions du rôle parental peut permettre de prévoir un changement de divers résultats positifs et négatifs chez les enfants, en plus du comportement agressif.

Notes de fin de texte

1. Les différences sociales, culturelles ou autres peuvent donner lieu à des différences régionales. Les différences les plus frappantes et les plus persistantes dans les analyses dont il est question ici étaient les différences entre le Québec et les autres régions du Canada. La langue de l'interview pourrait expliquer cette tendance. Étant donné que les parents étaient interviewés dans la langue de leur choix, il est possible que la langue de l'interview influait sur leurs déclarations en raison de subtiles différences de sens entre les questionnaires anglais et français. Au Québec, 98 % des interviews ont été menées en français en 2000, par rapport à 9 % dans la région de l'Atlantique, à 3 % en Ontario et à 0 % dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Pour étudier la possibilité que des questionnaires d'enquête biaisés aient influé sur les résultats, les scores moyens obtenus par les parents francophones et anglophones ailleurs qu'au Québec sur les échelles du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales punitives ont été comparés. Comme l'information sur la langue de l'interview n'était pas disponible pour le cycle de 1994, l'analyse à ce sujet n'a porté que sur l'année 2000, alors que les enfants avaient entre 8 et 9 ans. Les scores moyens relatifs au comportement et au milieu parental pour les interviews menées en anglais et en français auprès de familles ne vivant pas au Québec en 2000 figurent au tableau 10. La moyenne concernant le comportement agressif de l'enfant était légèrement supérieure pour les familles francophones que pour les familles anglophones de l'extérieur du Québec, même si la différence n'est pas statistiquement significative. Par ailleurs, les moyennes concernant les pratiques parentales punitives étaient presque identiques pour les répondants francophones et les répondants anglophones. Ces résultats sont incompatibles avec l'hypothèse selon laquelle la langue de l'interview était responsable des différences au regard des scores sur les échelles du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales punitives entre le Québec et les provinces. Le nombre d'interviews menées en anglais au Québec était insuffisant pour permettre une analyse parallèle des différences entre anglophones et francophones dans cette province.

2. Comme il y avait des différences régionales sur les plans du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales en 1994, les régressions linéaires du tableau 7 ont été reprises pour chacune des quatre autres régions. Nous avons fait régresser la variable du comportement agressif de l'enfant en 1994 en fonction des pratiques parentales punitives en 1994 et de la région de résidence, à laquelle on avait attribué un code nominal (« région de l'Atlantique » et « ailleurs que dans la région de l'Atlantique »; « Ontario » et « ailleurs qu'en Ontario »; « région des Prairies » et « ailleurs que dans la région des Prairies »; « Colombie-Britannique » et « ailleurs qu'en Colombie-Britannique »). Une analyse semblable a été effectuée pour 2000. Dans tous les cas, lorsque les pratiques parentales punitives et la région de résidence étaient prises en considération ensemble, les pratiques parentales punitives permettaient de prévoir le comportement agressif de l'enfant, contrairement à la région. Dans un ensemble distinct d'analyses de régression, chaque paire possible de régions a été définie comme une variable nominale afin de comparer les régions une à une. Ici encore, la région de résidence ne permettait jamais de prévoir le comportement agressif de l'enfant, contrairement aux pratiques parentales punitives. Ces résultats ont été obtenus pour 1994 (enfants de 2 à 3 ans) et pour 2000 (enfants de 8 à 9 ans).

Tableau 10
Scores moyens (erreurs types) pour le comportement agressif chez l'enfant et les pratiques parentales punitives selon la langue de l'interview, pour les familles n'habitant pas au Québec en 2000

Langue de l'interview (n)	Comportement agressif chez l'enfant en 2000 (groupe des 8 à 9 ans)	Pratiques parentales punitives en 2000
Anglais (1 518)	1,4 (0,06)	4,7 (0,07)
Français (57)	2,0* (0,40)	4,6 (0,48)
Toutes (1 575)	1,4 (0,06)	4,7 (0,07)

Notes :

P >.10 pour les deux contrastes.

Les scores observés variaient de la façon suivante :

Comportement agressif chez l'enfant, groupe des 8 à 9 ans = 0 à 12 (score maximal possible = 12)

Practiques parentales punitives, groupe des 8 à 9 ans = 0 à 11 (score maximal possible = 16)

* indique un coefficient de variation (c.v.) compris entre 16,6 % et 25 %

Source : Statistique Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

3. Afin d'étudier les différences entre les six paires ajustées de comportements pour les quatre niveaux de la variable du changement des pratiques parentales, trois analyses de régression distinctes mais équivalentes ont été effectuées. Dans chaque cas, les différences par paire étaient représentées par trois variables nominales à deux niveaux, et la signification statistique de chaque différence par paire ajustée était vérifiée en testant le coefficient de régression associé au contraste par paire nous intéressant. Dans ce contexte, la première analyse de régression a donné trois comparaisons par paire ajustée, la deuxième en a produit deux et la troisième a produit la comparaison finale.

Bibliographie

1. Ackerman, B.P., Brown, E., & Izard, C.E. (2003). Continuity and change in levels of externalizing behaviour in school of children from economically disadvantaged families. *Child Development, 74*, 694-709.

2. Brennan, P.A., Hall, J., Bor, W., Najman, J.M., & Williams, G. (2003). Integrating biological and social processes in relation to early-onset persistent aggression in boys and girls. *Developmental Psychology, 39*, 309-323.

3. Broidy, L.M., Nagin, D.S., Tremblay, R.E., Bates, J.E., Brame, B., Dodge, K.A., Fergusson, D., Horwood, J.L., Loeber, R., Laird, R., Lynam, D.R., Moffitt, T.E., Pettit, G.S., & Vitaro, F. (2003). Developmental trajectories of childhood disruptive behaviours and adolescent delinquency: A six-site, cross-national study. *Developmental Psychology, 39*, 222-245.

4. Chao, R.K., & Willms, J.D. (2002). Parenting and children's behaviour problems. In J.D. Willms (Ed.), *Vulnerable children* (pp. 149-165). Ottawa: Human Resources Development Canada and Statistics Canada.

5. Conger, R.D., Ge, X., Elder, G.H., Lorenz, F.O., & Simons, R.L. (1994). Economic stress, coercive family process, and developmental problems of adolescents. *Child Development, 65*, 541-561.

6. Deator-Deckard, K., Dodge, K.A., Bates, J.E., & Pettit, G.S. (1996). Physical discipline among African American and European American mothers: Links to children's externalizing behaviours. *Developmental Psychology, 32*, 1065-1072.

7. Dodge, K.A., Pettit, G.S., & Bates, J.E.(1994). Socialization mediators of the relation between socio-economic status and child conduct problems. *Child Development, 65*, 649-665.

8. Duncan, G.J., Brooks-Gunn, J., & Klebanov, P.K. (1994). Economic deprivation and early childhood development. *Child Development, 65*, 296-318.

9. Forgatch, M.S., & DeGarmo, D.S. (1999). Parenting through change: An effective prevention program for single mothers. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 67*, 711-724.

10. Hay, D.F., Castle, J., & Davies, L. (2000). Toddlers' use of force against familiar peers: A precursor of serious aggression? *Child Development, 71*, 457-467.

11. Koko, K., & Pulkkinen, L. (2000). Aggression in childhood and long-term unemployment in adulthood: A cycle of maladaptation and some protective factors. *Developmental Psychology, 36*, 463-472.

12. Linver, M.R., Brooks-Gunn, J., & Kohen, D.E. (2002). Family processes as pathways from income to young children's development. *Developmental Psychology, 38*, 719-734.

13. Loeber, R., & Hay, D. (1997). Key issues in the development of aggression and violence from childhood to early adulthood. *Annual Review of Psychology, 48*, 371-410.

14. Macmillan, R., McMorris, B.J., & Kruttschnitt, C. (2004). Linked Lives: Stability and change in maternal circumstances and trajectories of antisocial behaviour in children. *Child Development, 75*, 205-220.

15. McLeod, J., & Shanahan, M. (1993). Poverty, parenting, and children's mental health. *American Sociological Review, 58*, 351-366.McLeod & Shanahan, 1993.

16. McLeod, J., & Shanahan, M. (1996). Trajectories of poverty and children's mental health. *Journal of Health and Social Behavior, 37*, 207-220.

17. McLoyd, V.C. (1998). Socioeconomic disadvantage and child development. *American Psychologist, 53*, 185-204.

18. Miller, F., Jenkins, J., & Keating, D. (2002). Parenting and children's behaviour problems. In J.D. Willms (Ed.), *Vulnerable children* (pp. 167-181). Ottawa: Human Resources Development Canada and Statistics Canada.

19. Nagin, D. & Tremblay, R.E. (1999). Trajectories of boys' physical aggression, opposition, and hyperactivity on the path to physically violent and non-violent juvenile delinquency. *Child Development, 70*, 1181-1196.

20. Pettit, G.S., Bates, J.E., & Dodge, K.A. (1997). Supportive parenting, ecological context, and children's adjustment: A seven-year longitudinal study. *Child Development, 68*, 908-923.

21. Statistique Canada. s.d., a . *Guide de l'utilisateur des microdonnées*, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes - cycle 1, 1994-1995. http://www.statcan.ca/english/Dli/Data/Ftp/nlscy/nlscy_c1r1.htm (accèdé le19 juillet 2004).

22. Statistique Canada. s.d., b . *Guide de l'utilisateur des microdonnées*, l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes - cycle 4, septembre 2000 à mai 2001. http://www.statcan.ca/english/Dli/Data/Ftp/nlscy/nlscy_c4.htm (accèdé le19 juillet 2004).

23. Tremblay, R.E., Nagin, D.S., Seguin, J.R., Zoccolillo, M., Zelaco, P.D., Boivin, M., Perusse, D., and Japel, C. (2004). Physical aggression during early childhood: Trajectories and predictors. *Pediatrics, 114*, 43-50.

Annexe A – L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Objectifs de l'enquête – L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) est une étude à long terme sur les enfants canadiens qui permet de suivre leur croissance de la naissance au début de l'âge adulte. L'ELNEJ a débuté en 1994 et est menée conjointement par Statistique Canada et Développement social Canada. L'enquête a été conçue pour recueillir des renseignements sur les facteurs influant sur le développement social et émotionnel ainsi que sur le comportement des enfants et des jeunes. Elle permet en outre de suivre les conséquences de ces facteurs sur leur développement au fil du temps. L'enquête porte sur un large éventail de sujets, dont la santé, le développement physique, l'apprentissage, le comportement et le milieu social (famille, amis, écoles et collectivités).

Plan de l'enquête – La base de sondage du premier cycle de l'ELNEJ, en 1994-1995, provenait de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle menée auprès des ménages du Canada et réalisée par Statistique Canada. Les ménages ayant des enfants de 0 à 11 ans ont été sélectionnés à même l'échantillon de l'EPA en 1994 pour participer à l'ELNEJ. Sur les 26 000 ménages admissibles, 23 000 ont répondu.

Le premier cycle de l'ELNEJ a eu lieu en 1994 et au début de 1995. Depuis, la cohorte longitudinale de ce cycle a été suivie tous les deux ans, les données ayant été recueillies en 1994-1995, 1996-1997, 1998-1999, 2000-2001 et 2002-2003. De nouveaux panels d'enfants ont été ajoutés à l'échantillon chaque année, mais la présente étude se fondait sur le panel longitudinal originel. Les données étaient disponibles pour les cycles 1 à 4 au moment de la rédaction du rapport. Les données du cinquième cycle (2002-2003) seront disponibles à la fin de 2004.

Dans le cas des enfants de moins de 16 ans, la plupart des renseignements sont fournis par la personne la mieux renseignée sur l'enfant, habituellement la mère. Elle donne des renseignements sur elle-même, sur le ménage, sur la famille et sur l'enfant. En outre, les enfants de 10 ans et plus ont fourni certains renseignements les concernant dans un questionnaire qu'ils ont eux-mêmes rempli. Des mesures directes des capacités de l'enfant peuvent également être prises, selon son âge. Les enseignants et les directeurs d'école ont aussi rempli un questionnaire, toujours selon l'âge et la situation scolaire de l'enfant et moyennant la permission du parent.

L'échantillon actuel – Les enfants étudiés ici faisaient partie de la première cohorte longitudinale de l'ELNEJ. Le sous-groupe présentant de l'intérêt était formé des enfants nés en 1991 et 1992. La plupart de ces enfants avaient entre 2 et 3 ans lors de la phase de collecte des données de 1994-1995 (désignée par 1994 dans le présent rapport) et entre 8 et 9 ans lors de phase de collecte des données de 2000-2001 (désignée par 2000 dans le présent rapport).

Dans l'ensemble, 2 306 enfants nés en 1991 et 1992 ont été inclus dans l'échantillon longitudinal de 1994 et 2000. La définition de l'âge dans l'ELNEJ a été modifiée entre le cycle de 1994 et le cycle de 2000. En 2000, il a été établi que l'âge correspondait à l'année de référence (2000) moins l'année de naissance. Cet âge était utilisé dans le processus de pondération de l'échantillon longitudinal. Toutefois, en 1994, l'âge exact au moment de l'interview a servi à déterminer les questions à poser concernant l'enfant. En raison de cette différence conceptuelle,

59 enfants réputés avoir 2 ans en 1994 selon leur année de naissance n'avaient pas 2 ans au moment de l'interview, et les questions n'ont pas été posées. De même, 79 enfants réputés avoir 3 ans en 1994 avaient en fait plus de 3 ans au moment de l'interview, et les questions pertinentes les concernant n'ont pas été posées, ce qui nous laisse un échantillon final total de 2 168 enfants. En appliquant les poids du plan de l'enquête, nous constatons que ces enfants représentaient 754 100 enfants dans ce groupe d'âge de la population du Canada. Les analyses comprises dans le présent rapport portent sur les enfants pour lesquels des scores relatifs à toutes les variables nous intéressant étaient disponibles. Un total de 201 enfants, ou 9,3 % de l'échantillon, représentant 87 100 enfants (11,5 %) de la population du pays, ont été exclus des analyses parce que des données concernant au moins une variable n'étaient pas disponibles. L'échantillon restant de 1 967 enfants représentait 667 000 enfants dans la population du Canada. Une analyse de la non-réponse partielle a été effectuée concernant les variables d'intérêt afin d'orienter l'interprétation des résultats. Cette analyse se trouve à l'annexe C. Quarante-cinq ménages de ce sous-groupe contenaient deux enfants dans le groupe d'âge approprié, et les deux enfants ont été retenus dans le cadre des analyses.

Annexe B – Définitions et concepts

Variables démographiques

Sexe et âge de l'enfant – Les variables démographiques d'intérêt comprenaient le sexe et l'âge de l'enfant à chaque étape de l'enquête (2 ou 3 ans en 1994-1995 et 8 ou 9 ans en 2000-2001).

Catégorie de revenu du ménage – La catégorie de revenu a été établie à l'aide de la variable du ratio de revenu extraite de l'ensemble de données, c'est-à-dire le ratio du revenu du ménage au seuil de faible revenu (SFR) établi par Statistique Canada pour la taille et l'emplacement géographique du ménage de l'enfant. Les renseignements suivants sur la variable du ratio de revenu sont extraits du *Guide de l'utilisateur des microdonnées* de l'ELNEJ pour le cycle 1 (Statistique Canada, s.d., a).

> *Les enfants compris dans l'ELNEJ peuvent être classés comme vivant dans des ménages dont les niveaux de revenu diffèrent. Un ratio de revenu a été calculé et affecté à chaque dossier d'enfant et peut être utilisé à des fins analytiques pour mieux comprendre la situation économique de l'enfant. Voici une description de la méthode de calcul de ce ratio.*
>
> *Tous les ans, Statistique Canada fixe ce qu'on appelle des seuils de faible revenu, calculés en considérant les habitudes de dépenses en fonction du revenu tirées de la plus récente Enquête sur les dépenses des familles. On détermine ces seuils ou valeurs pour différentes catégories de taille de collectivités et de familles, et on les met à jour tous les ans en utilisant l'indice des prix à la consommation.*
>
> *Pour calculer le* ***ratio de revenu*** *aux fins de l'ELNEJ, on s'est fondé sur les seuils obtenus pour 1994. Le ratio correspondait simplement au revenu du ménage divisé par la valeur du seuil (p. 64).*

Une méthode semblable a été utilisée pour calculer le ratio de revenu aux fins de l'ELNEJ pour 2000. Le lecteur désireux d'obtenir davantage de renseignements sur la qualité des données liées au ratio de revenu est prié de consulter le *Guide de l'utilisateur des microdonnées* pour les cycles 1 ou 4 de l'ELNEJ (Statistique Canada, s.d., a et b).

Dans le présent rapport, la catégorie de revenu a été analysée comme une variable à deux niveaux : faible revenu (ratio du revenu au SFR inférieur à 1) et revenu élevé (ratio du revenu au SFR égal ou supérieur à 1).

Région de résidence – Les dix provinces ont été regroupées en cinq régions aux fins de la présente analyse : 1) la région de l'Atlantique, comprenant Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; 2) le Québec; 3) l'Ontario; 4) la région des Prairies, comprenant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta; et 5) la Colombie-Britannique. Des analyses comparatives ont également été effectuées entre le Québec et les autres provinces, c'est-à-dire le reste du Canada. L'examen de la région de résidence en 1994 et 2000 indiquait que cette variable était stable pour la population à l'étude. En 2000, le pourcentage de répondants faisant partie du sous-échantillon d'intérêt et résidant dans la même

région qu'en 1994 s'élevait à 95 % ou plus dans chacune des cinq régions : 98 % pour la région de l'Atlantique, 100 % pour le Québec, 98 % pour l'Ontario, 95 % pour la région des Prairies et 96 % pour la Colombie-Britannique. La région de résidence de 2000 a donc été utilisée pour toutes les analyses figurant dans le présent rapport.

Variables explicatives relatives au milieu parental

Échelles des pratiques parentales punitives – Les variables des pratiques parentales ont été mesurées à l'aide d'échelles formées des réponses à un ensemble de questions individuelles. Les échelles retenues pour la présente étude étaient les mesures des pratiques de gestion parentales punitives, recueillies aux deux époques, soit lorsque l'enfant avait entre 2 et 3 ans et lorsqu'il avait entre 8 et 9 ans. Les questions ont été rattachées à l'échelle des pratiques parentales punitives sur la base d'une analyse factorielle de plusieurs questions du questionnaire entreprise par Statistique Canada. Le coefficient alpha de Cronbach de la fiabilité interne de cette échelle, calculé par Statistique Canada, se situait à 0,55. Pour plus de renseignements sur l'échelle des pratiques parentales punitives, le lecteur est invité à consulter le *Guide de l'utilisateur des microdonnées* pour le cycle 4 de l'ELNEJ (Statistique Canada, s.d.,b).

Chaque échelle comprenait les réponses à quatre questions. Le libellé différait très légèrement entre les deux cycles. Le libellé présenté ici est celui utilisé dans le cycle de 2000. Les questions suivantes ont été posées aux parents.

En tant que parent, dans quelle mesure vous réagissez de l'une des façons suivantes :

- *d'élever la voix, de le/la gronder ou de lui crier après?*
- *de discuter calmement du problème avec lui/elle*?
- *de lui infliger des punitions corporelles?*
- *de lui expliquer d'autres façons de se comporter qui sont acceptables?*

Les catégories de réponse étaient les suivantes : *tout le temps*, *souvent*, *parfois*, *rarement* et *jamais*. Les scores de la première et de la troisième question étaient 4 pour *tout le temps*, 3 pour *souvent*, 2 pour *parfois*, 1 pour *rarement* et 0 pour *jamais*. Les valeurs étaient inversées pour la deuxième et la quatrième question. Les scores possibles pour cette échelle oscillaient entre 0 (peu punitive) et 6 (très punitive) pour 1994 et 2000.

Variables à deux niveaux des pratiques parentales punitives – Des variables à deux niveaux des pratiques parentales punitives ont été créées à partir des échelles des pratiques parentales punitives, une pour chaque époque. Les distributions statistiques des échelles des pratiques parentales punitives en 1994 et 2000 pour l'échantillon à l'étude ont été divisées en deux catégories, « non punitive » et « punitive ». L'objectif était de sélectionner un point de division sur les échelles de sorte que le pourcentage de cas tombant dans la catégorie punitive serait aussi près que possible de 10 %. Dans la pratique, pour les enfants qui avaient entre 2 et 3 ans en 1994, un score de 7 a été retenu comme point de division. Environ 86 % des enfants avaient des scores de 7 ou moins, soit la catégorie non punitive, tandis que 14 % avaient des scores de 8 ou plus, soit la catégorie punitive. De même, en ce qui concerne les enfants qui avaient entre 8 et 9 ans en 2000, un score de 6 a été choisi comme point de division. Environ 88 % des enfants avaient des scores de 6 ou moins, soit la catégorie non punitive, tandis que 12 % avaient des scores de 7 ou plus, soit la catégorie punitive.

Variable de changement du milieu parental

Pour étudier le changement du milieu parental, une variable à quatre niveaux a été calculée à l'aide des variables à deux niveaux des pratiques punitives parentales. Chaque enfant était classé dans l'une des quatre catégories du changement relatif aux pratiques parentales.

Catégories de changement des pratiques parentales

1. Pratiques non punitives, 1994 et 2000 : il s'agit des cas où les pratiques parentales étaient non punitives en 1994 et en 2000.
2. Pratiques devenues punitives, 1994 à 2000 : il s'agit des cas où les pratiques parentales étaient non punitives en 1994, mais punitives en 2000.
3. Pratiques devenues non punitives, 1994 à 2000 : il s'agit des cas où les pratiques parentales étaient punitives en 1994, mais non punitives en 2000.
4. Pratiques punitives, 1994 et 2000 : il s'agit des cas où les pratiques parentales étaient punitives en 1994 et en 2000.

Il convient de signaler que la variable de changement du milieu parental dépendait de scores relatifs aux scores d'autres parents en 1994 et 2000. Il était ainsi possible que les pratiques punitives demeurent inchangées ou même qu'elles deviennent moins punitives d'une époque à l'autre, mais qu'elles passent de la catégorie non punitive à la catégorie punitive en raison d'une diminution globale de la moyenne de l'échantillon concernant le score sur l'échelle des pratiques parentales de 1994 à 2000. La variable de changement des pratiques parentales punitives doit être interprétée en termes relatifs. Par exemple, le milieu familial peut passer de non punitif relativement aux autres à l'époque 1 à punitif relativement aux autres à l'époque 2. Dans le présent rapport, les analyses concernaient le changement relatif et non le changement absolu.

Comportement agressif de l'enfant

La variable du comportement d'extériorisation qui nous intéresse dans la présente analyse est le comportement agressif de l'enfant. Une série de questions sur l'agression physique et le comportement d'agression ont été intégrées à l'enquête de 1994 à l'intention des enfants de 2 et de 3 ans. Plus tard, en 2000, des questions sur l'agression physique et les troubles de conduite ont été incorporées à l'enquête à l'intention des enfants de 4 à 11 ans. Même si les échelles pour 1994 et 2000 évaluent un concept sous-jacent semblable, à savoir les tendances agressives dans le comportement de l'enfant, elles sont fondées sur des questions différentes, et le nombre de questions rattachées aux échelles est aussi différent. Les scores obtenus sur les échelles du comportement agressif de l'enfant entre 2 et 3 ans et entre 8 et 9 ans ne sont donc pas directement comparables.

Dans les deux cycles, les questions ont été posées à la personne la mieux renseignée sur l'enfant, habituellement un parent. Les questions étaient extraites d'un certain nombre de sources, comme le précise le *Guide de l'utilisateur des microdonnées* pour chaque cycle de l'ELNEJ (Statistique Canada, s.d., a et b).

Dans le cas des enfants qui avaient entre 2 et 3 ans en 1994, une analyse factorielle a permis de cerner huit questions que l'on pouvait rattacher à une échelle du comportement agressif appropriée pour ce groupe d'âge. On trouvera des précisions concernant cette analyse dans le *Guide de l'utilisateur des microdonnées* pour le premier cycle de l'ELNEJ (Statistique Canada, s.d., a). Le coefficient alpha de Cronbach de la fiabilité interne pour cette échelle, calculé par Statistique Canada, s'établissait à 0,75. Voici les questions rattachées à l'échelle du comportement agressif chez les enfants de 2 à 3 ans.

À quelle fréquence diriez-vous que (nom)

1. *est rebelle?*
2. *se bagarre souvent?*
3. *ne change pas sa conduite après avoir été punie(e)?*
4. *a des crises de colère ou se fâche vite?*
5. *a de la difficulté à attendre son tour dans un jeu ou en groupe?*
6. *lorsqu'un autre enfant lui fait mal accidentellement, il (elle) suppose que cet enfant l'a fait exprès, se fâche et commence une bagarre?*
7. *a un tempérament coléreux?*
8. *frappe, mord, donne des coups de pied à d'autres enfants?*

Les catégories de réponse étaient *jamais ou pas vrai*, *quelques fois ou un peu vrai* et *souvent ou très vrai*. Les scores étaient de 0 pour *jamais ou pas vrai*, de 1 pour *quelques fois ou un peu vrai* et de 2 pour *souvent ou très vrai*. Les scores possibles sur l'échelle du comportement agressif de l'enfant pour 1994 allaient de 0 (faible degré d'agression) à 16 (degré d'agression élevé).

Dans le cas des enfants qui avaient entre 4 et 11 ans en 2000, soit lorsque les enfants de l'échantillon avaient entre 8 et 9 ans, une analyse factorielle a permis de cerner six questions que l'on pouvait rattacher à une échelle du comportement agressif appropriée pour ce groupe d'âge. On trouvera des précisions concernant cette analyse dans le *Guide de l'utilisateur des microdonnées* pour le quatrième cycle de l'ELNEJ (Statistique Canada, s.d.,b). Le coefficient alpha de Cronbach de la fiabilité interne pour cette échelle, calculé par Statistique Canada, s'établissait à 0,77. Voici les six questions rattachées à l'échelle du quatrième cycle pour les enfants de 8 à 9 ans.

À quelle fréquence diriez-vous que (nom) :

1. *se bagarre souvent?*
2. *lorsque quelqu'un lui fait mal accidentellement, il/elle se fâche et commence une bagarre?*
3. *attaque physiquement les autres?*
4. *menace les autres?*
5. *brutalise les autres ou fait preuve de méchanceté?*
6. *frappe, mord ou donne des coups de pieds à d'autres enfants?*

Les catégories de réponse étaient *jamais ou pas vrai*, *quelques fois ou un peu vrai* et *souvent ou très vrai*. Pour l'échelle de 1994, les scores étaient de 0 pour *jamais ou pas vrai*, de 1 pour *quelques fois ou un peu vrai* et de 2 pour *souvent ou très vrai*. Les scores possibles sur l'échelle du comportement agressif de l'enfant pour 2000 allaient de 0 (faible degré d'agression) à 12 (degré d'agression élevé).

Annexe C – Analyse des données

Coefficient de variation (C.V.) – Le C.V. est une mesure relative de la variabilité pouvant servir à comparer la qualité des estimations. Il est obtenu en divisant la racine carrée de la variance de l'estimation par l'estimation elle-même. À noter que la racine carrée de la variance s'appelle aussi l'**erreur type**.

Les estimations dont le C.V. s'établit à 16,5 % ou moins sont considérées acceptables par Statistique Canada, et elles peuvent être diffusées sans mise en garde. Celles dont le C.V. se situe entre 16,6 % et 33,3 % sont de qualité médiocre et doivent être accompagnées d'une mise en garde sur les niveaux d'erreur relativement élevés. Enfin, les estimations dont le C.V. est supérieur à 33,3 % sont considérées inacceptables par Statistique Canada. Dans le présent rapport, tous les C.V. étaient acceptables. Le petit nombre d'estimations de qualité médiocre sont signalées dans les tableaux.

Méthode du bootstrap pour l'estimation de la variance – Voici un extrait du *Guide de l'utilisateur des microdonnées* pour le cycle 4 de l'ELNEJ (Statistique Canada, s.d., b).

> *La complexité du plan de sondage, les ajustements de non-réponse et la post-stratification ne nous permettent pas de calculer une formule exacte de variance. Une excellente approximation de la variation est l'utilisation de la méthode du bootstrap. Un ensemble de 1 000 poids bootstrap a été créé. Une approximation de la variance consiste à calculer l'estimation sur chacun de ces 1 000 ensembles de poids et de calculer la variance de ces 1 000 estimations. (p. 148)*

Les variances et les erreurs types de toutes les estimations de la présente étude ont été calculées à l'aide de poids bootstrap mis au point par Statistique Canada pour l'échantillon longitudinal de 1994.

Statistiques descriptives – Dans le présent rapport, les statistiques descriptives sont présentées pour les variables démographiques de base pour le sous-groupe à l'étude. En outre, les moyennes sont indiquées pour les scores sur les échelles du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales punitives en 1994 et 2000, selon le sexe, la catégorie de revenu et la région de résidence. Les estimations des moyennes ont été établies à l'aide des poids de l'échantillon longitudinal, et la signification statistique des différences entre les moyennes a été testée au moyen d'analyses de régression, les variables indépendantes étant intégrées aux équations de régression en tant que variables nominales. Les erreurs types des moyennes et des coefficients de régression ont été estimées à l'aide des poids bootstrap appropriés pour l'échantillon longitudinal de 1994.

Analyses longitudinales – Des analyses longitudinales ont été effectuées pour examiner les liens entre les variables explicatives et les variables de résultat afin d'essayer de répondre aux questions à l'origine du projet de recherche. On a eu recours à la méthode des analyses de régression linéaire pour faire régresser la variable de résultat du comportement de 2000 en fonction du changement du comportement de 1994 et de la variable explicative à quatre niveaux de la modification des pratiques parentales punitives. L'objectif était de tester les différences

relativement aux scores moyens sur l'échelle du comportement agressif à 8 et à 9 ans entre les quatre catégorie de changement des pratiques parentales, après l'ajustement des scores moyens en fonction des scores sur l'échelle du comportement agressif des enfants de 2 et 3 ans. Il a ainsi été possible de savoir si le changement des pratiques parentales était liée aux différences dans le comportement agressif de l'enfant après la période de six ans. Les erreurs types des coefficients de régression ont été estimées à l'aide des poids bootstrap appropriés pour l'échantillon longitudinal de 1994.

Analyse de la non-réponse partielle – Les enfants pour lesquels il manquait au moins un des scores sur les échelles du comportement agressif ou des pratiques parentales punitives n'ont pas été retenus pour cette analyse. Les quatre scores étaient requis pour que le répondant fasse partie de l'étude. La comparaison des enfants inclus et exclus n'a permis de déceler aucune différence statistiquement significative entre eux sous l'angle du sexe, de l'âge en 1994, de la région de résidence ou du revenu en 2000. Les enfants inclus et exclus n'avaient pas le même âge en 2000 (les répondants étaient plus âgés) et leur famille n'avait pas le même revenu en 1994 (les répondants étaient moins susceptibles d'avoir un faible revenu). On ne doit pas perdre de vue ces différences, qui se trouvent au tableau C1, au moment de l'interprétation des résultats.

Sur les 87 100 enfants exclus de l'analyse en raison d'un ou de plusieurs scores manquants, 50 600 avaient un score sur l'échelle du comportement agressif de l'enfant en 1994, 52 200 avaient un score sur l'échelle du comportement agressif de l'enfant en 2000, 68 100 avaient un score sur l'échelle des pratiques parentales punitives en 1994 et 46 600 avaient un score sur l'échelle des pratiques parentales punitives en 2000. Afin de comprendre comment cette non-réponse partielle peut influer sur les résultats, les répondants inclus ont été comparés aux répondants exclus pour chacune de ces quatre variables. Les scores moyens pour les répondants inclus et exclus sont présentés au tableau C2. Aucune différence statistiquement significative n'a été décelée dans les scores moyens sur les échelles du comportement agressif de l'enfant ou des pratiques parentales punitives à l'une ou l'autre des années, et ce malgré les différences démographiques signalées ci-dessus.

Tableau C1
Pourcentage (erreur type) et le nombre d'enfants par catégorie démographique : enfants inclus et exclus

		Enfants inclus			Enfants exclus		
		%	(ET)	Population N	%	(ET)	Population N
Sexe de l'enfant	F	49,2	(0,75)	328 400	47,1	(4,75)	41 000
	M	50,8	(0,75)	338 600	52,9	(4,75)	46 000
Âge de l'enfant — 1994	2 ans	46,5	(1,11)	310 100	51,1	(4,98)	44 500
	3 ans	53,5	(1,11)	357 000	48,9	(4,98)	42 600
Âge de l'enfant — 2000	8 ans	**48,7**	(0,74)	324 800	**61,4**	(4,72)	54 500
	9 ans	**51,3**	(0,74)	342 200	**38,6**	(4,72)	33 600
Revenu du ménage — 1994	Faible	**24,7**	(1,67)	165 000	**37,4**	(5,35)	32 600
	Non faible	**75,3**	(1,67)	502 000	**62,6**	(5,35)	54 500
Revenu du ménage — 2000[1]	Faible	17,7	(1,66)	114 800	29,4*	(5,59)	24 600
	Non faible	82,3	(1,66)	535 300	70,6	(5,59)	59 000
	(manquant)			(16 900)			(3 400)
Région de résidence 2000	Atlantique	7,6	(0,24)	50 900	6,6*	(1,33)	5 800
	Québec	24,7	(0,62)	164 500	19,5*	(3,81)	17 000
	Ontario	36,9	(0,89)	246 000	41,9	(5,15)	36 500
	Prairies	19,0	(0,60)	126 800			
	C.-B.	11,8	(0,55)	78 700	31,9[2]	(3,21)	27 800[2]
Tous		100,0		667 000	100,0		87 100

Notes :

Les caractères gras indiquent des différences statistiquement significatives entre les enfants inclus et exclus ($p < 0,05$).

Échantillon total n = 1 967 enfants inclus; 201 ont été exclus.

La population (N) a été arroudie à la centaine près.

* Indique un coefficient de variation (C.V.) entre 16,6 % et 25 %.

1. Le seuil de faible revenu n'était pas disponible pour un petit nombre d'enfants en 2000.
2. Les régions ont été combinées en raison des petits chiffres.

Source : Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Tableau C2
Moyennes (erreurs types) des scores du comportement agressif de l'enfant et des pratiques parentales punitives pour les enfants inclus et exclus

	Comportement agressif de l'enfant				Pratiques parentales punitives			
	1994, (âges 2-3 ans)		2000, (âges 8-9 ans)		1994		2000	
	Score moyen	Population N	Score moyen	Population N	Score moyen	Population N	Score moyen	Population N
Inclus	5,2 (0,10)	667 000	1,3 (0,06)	667 000	5,2 (0,08)	667 000	4,4 (0,06)	667 000
Exclus	5,2 (0,32)	50 600	1,5* (0,35)	52 200	4,9 (0,28)	68 100	4,3 (0,34)	46 600

Notes :

Les différences n'étaient pas statistiquement significatives au niveau 0,05.

Les scores observés variaient de la façon suivante :

Comportement agressif de l'enfant, 2-3 ans = 0 à 16 (score maximal possible = 16)
Comportement agressif de l'enfant, 8-9 ans = 0 à 12 (score maximal possible = 12)
Pratiques parentales punitives, 2-3 ans = 0 à 13 (score maximal possible = 16)
Pratiques parentales punitives, 8-9 ans = 0 à 11 (score maximal possible = 16)

* Indique un coefficient de variation (C.V.) entre 16,6 % et 25 %.

Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994 et 2000

Annexe D – Tableaux statistiques

Tableau D1
Pourcentage d'enfants selon le score sur l'échelle du comportement agressif de l'enfant, groupe des 2 à 3 ans

Score sur l'échelle du comportement agressif de l'enfant, groupe des 2 à 3 ans	Pourcentage	Erreur type
0 (faible)	3,9 *	0,80
1	6,8	0,87
2	10,3	1,07
3	12,0	1,07
4	14,1	1,33
5	10,7	1,04
6	9,6	1,01
7	9,7	1,04
8	7,8	0,97
9	4,3	0,73
10	5,0 *	0,94
11	2,1 *	0,42
12	2,3 **	0,62
13 et plus (élevé)	1,3	0,17

Notes :
Échantillon total n = 1 967; population N = 667 000.
Les scores observés variaient de 0 à 16 (score maximal possible =16).

* Indique un coefficient de variation (C.V.) entre 16,6 % et 25 %.
**Indique un coefficient de variation (C.V.) entre 25 % et 33,3 %.
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994

Tableau D2
Pourcentage d'enfants selon le score sur l'échelle du comportement agressif de l'enfant, groupe des 8 à 9 ans

Score sur l'échelle du comportement agressif de l'enfant, groupe des 8 à 9 ans	Pourcentage	Erreur type
0 (faible)	45,0	1,83
1	22,2	1,44
2	14,0	1,22
3	7,2	0,91
4	4,1	0,65
5	3,6	0,56
6	2,0 *	0,43
7 et plus (élevé)	1,9	0,23

Notes :
Échantillon total n = 1 967; population N = 667 000.
Les scores observés variaient de 0 à 12 (score maximal possible =12).

* Indique un coefficient de variation (C.V.) entre 16,6 % et 25 %.

Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 2000

Tableau D3
Pourcentage d'enfants selon le score sur l'échelle des pratiques parentales punitives, groupe des 2 à 3 ans

Score sur l'échelle des pratiques parentales punitives	Pourcentage	Erreur type
0 (faible)	1,1 *	0,25
1	3,5 *	0,76
2	6,0	0,85
3	9,7	1,12
4	20,3	1,50
5	15,8	1,36
6	16,9	1,31
7	12,6	1,09
8	7,3	0,86
9	2,9	0,45
10	2,0 *	0,42
11 et plus (élevé)	2,0	0,29

Notes :
Échantillon total n = 1 967; population N = 667 000.
Les scores observés variaient de 0 à 13 (score maximal possible =16).
* Indique un coefficient de variation (C.V.) entre 16,6 % et 25 %.
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994

Tableau D4
Pourcentage d'enfants selon le score sur l'échelle des pratiques parentales punitives, groupe des 8 à 9 ans

Score sur l'échelle des pratiques parentales punitives	Pourcentage	Erreur type
0 (faible)	2,3 *	0,43
1	4,3	0,66
2	9,6	1,16
3	14,1	1,24
4	23,0	1,49
5	17,2	1,33
6	17,4	1,25
7	7,4	0,89
8	2,6 *	0,45
9 et plus (élevé)	2,3 *	0,39

Notes :
Échantillon total n = 1 967; population N = 667 000.
Les scores observés variaient de 0 à 11 (score maximal possible =16).
* Indique un coefficient de variation (C.V.) entre 16,6 % et 25 %.
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 2000